

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

Arrêté du 12 mars 2015 portant nomination des membres du jury des épreuves du concours spécial d'internat de médecine du travail au titre de l'année universitaire 2015-2016

NOR : AFSN1530187A

La directrice générale du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière,

Vu le code de l'éducation et notamment l'article R632-53 relatif à l'accès aux formations du troisième cycle pour les médecins français ou ressortissants des autres États membres de l'Union européenne, des autres États parties à l'accord sur l'espace économique européen, de la Confédération helvétique ou de la Principauté d'Andorre;

Vu le décret n° 2007-704 du 4 mai 2007 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires);

Vu l'arrêté du 18 février 2005 relatif à l'organisation, à l'inscription, au programme, au déroulement, à la nature, à la pondération et à la procédure d'affectation du concours spécial d'internat de médecine du travail;

Vu l'arrêté du 24 décembre 2014 portant ouverture au titre de l'année universitaire 2015-2016 du concours spécial d'internat de médecine du travail,

Arrête:

Article 1^{er}

Les personnes dont les noms suivent sont nommées membres du jury des épreuves du concours spécial d'internat en médecine du travail au titre de l'année universitaire 2015-2016:

1. En qualité de président de jury

Pr Smolik (Henri).

2. En qualité de vice-président du jury

Pr Paris (Christophe).

3. En qualité de membres titulaires

Pr Druet-Cabanac (Michel).

Pr Roquelaure (Yves).

Pr Gehanno (Jean-François).

Dr Lehucher (Marie-Pascale).

Dr Bonnetterre (Vincent).

Dr Charbotel (Barbara).

Dr Sari (Irène).

4. En qualité de membres suppléants

Pr Gonzalez (Maria).

Pr Deschamps (Frédéric).

Pr D'escatha (Alexis).

Pr Sobaszek (Annie).
Dr Lodde (Brice).
Dr Libault (Isabelle).
Dr Thaon (Isabelle).
Dr Ramond (Catherine).

Article 2

Le chef du département concours, autorisation d'exercice, mobilité-développement professionnel est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé et des droits des femmes.

Fait le 12 mars 2015.

Pour la directrice générale et par délégation :
La directrice générale adjointe,
M.-C. CHATENAY-RIVAUDAY-MAREL